

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/489
S/14684

14 septembre 1981
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
ARABE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-sixième session.
Point 64 de l'ordre du jour provisoire*
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER
SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPÉES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-sixième année

Lettre datée du 8 septembre 1981 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler de toute urgence votre attention sur les dernières fouilles et excavations profondes que les occupants israéliens ont opérées sous la mosquée Al-Aqsa à l'intérieur du sanctuaire du Haram al-Charief, qui est la première Qibla et le troisième des trois principaux sanctuaires de l'Islam. Ces fouilles et profanations, avec le percement de tunnels à plus de 15 mètres de profondeur sous ce lieu du culte vieux de 13 siècles, symbole d'un noble héritage spirituel et historique, ont été un des objectifs essentiels des efforts incessants et reprehensibles que font les autorités d'occupation israéliennes depuis l'occupation de la Jérusalem arabe en 1967 pour modifier radicalement les hauts lieux, le patrimoine et l'histoire d'une partie importante de l'humanité. Des centaines de millions de fidèles de l'Islam se tournent vers Jérusalem et vers la mosquée monumentale d'Al-Aqsa qui en est le centre et le pôle. L'effondrement de ce sanctuaire ne serait rien de moins qu'un génocide culturel, politique et spirituel perpétré contre ce patrimoine et les trésors de son âme immortelle.

Ces transgressions par Israël qui visent des centaines de millions d'adeptes de l'Islam sont si graves qu'elles ne peuvent manquer de menacer réellement la paix et la sécurité mondiales.

Les dernières en date des profanations clandestines dont Israël est l'auteur en sont arrivées au point que la mosquée Al-Aqsa risque maintenant de s'effondrer complètement. Les institutions religieuses islamiques des territoires occupés ont condamné l'extrême gravité de ces excavations par les Israéliens et le fait que ceux-ci ont prétendu avoir fait les découvertes qu'ils ont annoncées le 25 août 1981. Le Muphti de Jérusalem, le Cheikh Sa'ddudin al-'Alami, a qualifié ces fouilles dangereuses de profanation éhontée de la mosquée Al-Aqsa.

* A/36/150.

Pour les dirigeants de toutes les fondations islamiques waqf (de bienfaisance), ces profanations persistantes d'un des lieux saints les plus vénérés de l'Islam entrent dans le cadre des efforts des sionistes pour mettre la main sur ledit sanctuaire.

La mission de la Jordanie estime de son devoir d'alerter la communauté internationale car la destruction ou l'effondrement de la mosquée Al-Aqsa qui existe depuis 1 350 ans non seulement constituerait un crime contre l'humanité et les sites historiques que l'UNESCO a été chargée de préserver mais ne manquerait pas de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité mondiales.

Le Gouvernement jordanien se réserve le droit de saisir le Conseil de sécurité de cette agression si les autorités d'occupation israéliennes ne mettent pas immédiatement fin à ces actes de profanation avant qu'ils n'aient des conséquences irréparables.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre ainsi que la carte et les documents qui lui sont joints comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 64 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) H. NUSEIBEH

ANNEXE I

COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE M. MARWAN KASIM, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DU ROYAUME HACHEMITE DE JORDANIE SUR LES FOUILLES ET LES PROFANATIONS INCESSANTES
DES AUTORITES D'OCCUPATION ISRAELIENNES AU-DESSOUS ET AUTOUR DU SANCTUAIRE DE LA
MOSQUEE AL-AQSA ET DE LA COUPOLE DU ROCHER

Depuis que les territoires arabes ont été occupés par les sionistes en 1967, la ville de Jérusalem est victime d'un horrible plan sioniste visant à la judaïser et à en éliminer les quartiers arabes et musulmans. L'application de ce plan effroyable est entrée dans une nouvelle phase et les autorités d'occupation israéliennes ont maintenant intensifié leurs fouilles autour et au-dessous de la mosquée Al-Aqsa, de la Coupole du Rocher et des espaces libres adjacents, afin de démanteler et pour finir de démolir les édifices sacrés érigés sur ces lieux dans le but déclaré de permettre à Israël de construire sur leurs ruines ce qu'elles appellent le Temple de Salomon.

Etant donné le caractère extrêmement grave et dangereux du plan israélien et parce qu'il jette un défi fondamental au monde arabe et au monde islamique tout entiers, le Gouvernement du royaume hachémite de Jordanie juge de son devoir de fournir les précisions suivantes :

I. Tentatives israéliennes pour détruire la mosquée Al-Aqsa et la Coupole du Rocher

A) Dans les tentatives israéliennes pour démolir la mosquée Al-Aqsa et la Coupole sacrée du Rocher, on relève plusieurs stades dont les plus importants sont les suivants :

1. Le 21 août 1969, les autorités d'occupation ont participé à une tentative pour incendier complètement la mosquée Al-Aqsa. Cet incendie criminel a détruit la chaire historique de Saladin et des parties assez importantes de la mosquée Al-Aqsa. Il a eu pour effet de fissurer sérieusement plusieurs des piliers de la mosquée, ce qui a entraîné l'effondrement d'une partie du plafond. Les habitants arabes de Jérusalem ont fait front à cet abominable incendie criminel sans l'assistance des autorités d'occupation en transportant à la main des seaux d'eau jusqu'à ce qu'ils aient réussi à l'éteindre.

2. Au début de 1980, on a essayé de faire sauter la mosquée Al-Aqsa au moyen d'explosifs dans le cadre d'un complot qui devait être exécuté par le rabbin Meir Kahana. Les explosifs ont été découverts à 50 mètres de la mosquée Al-Aqsa, quelques instants avant la déflagration.

3. Des juifs religieux fanatiques ont à maintes reprises essayé de conduire des prières dans de vastes sections de la mosquée Al-Aqsa tout comme ils l'avaient fait à l'intérieur du sanctuaire Ibrahimi à Hébron. Les extrémistes juifs ont de plus essayé, le 9 août 1981, de pénétrer en masse dans la mosquée, à plusieurs

reprises, et en partant de diverses portes conduisant au sanctuaire, afin d'y conduire des prières. Ils ont brisé la porte du quartier de Magharbah et la porte de fer et sont montés jusqu'à l'immeuble Tankinazia dans lequel les autorités d'occupation sont en garnison et qui donne sur les espaces libres de la mosquée Al-Aqsa. Mais les musulmans qui y faisaient leurs dévotions ont confronté ces profanateurs et ont repoussé leurs intrusions.

4. De nombreuses fouilles israéliennes ont été effectuées au voisinage et sous les fondations de la mosquée Al-Aqsa et de la Coupole du Rocher.

II. Chronologie des tentatives les plus importantes faites par les autorités d'occupation

Première phase

Vers la fin de 1967 et au début de 1968, des fouilles importantes intéressant une aire de 70 mètres carrés ont été effectuées sous le mur sud de la mosquée Al-Aqsa.

Deuxième phase

En 1969, les fouilles se sont étendues sur plus de 80 mètres carrés attenants au mur de la mosquée Al-Aqsa. Ces fouilles persistantes ont sérieusement sapé les fondations du bâtiment adjacent à la mosquée. Le quartier du Magharbah tout entier a été démolé par la suite.

Troisième phase

Du fait des fouilles effectuées en 1970, les fondations de la mosquée ottomane (Ribat el-Kurd) et l'école Jawhariya se sont sérieusement fissurées.

Quatrième phase

Entre 1972 et 1974, fouilles israéliennes entreprises derrière le mur de la mosquée Al-Aqsa et allant jusque sous le mur sud de la mosquée et le mihrâb (niche indiquant la direction de la Mecque) et sous la mosquée d'Omar proche de la mosquée Al-Aqsa.

Cinquième phase

Fouilles en 1975 au milieu de la partie est du mur près de la Porte dorée. Ces fouilles ont considérablement endommagé l'antique cimetière musulman tout proche.

Sixième phase

Agrandissement de l'espace attendant au Mur des lamentations de façon à détruire tous les bâtiments proches. Un comité ministériel israélien a approuvé en 1977 la mise en oeuvre de ce plan qui prévoit la démolition de plusieurs bâtiments

historiques musulmans notamment le vieux tribunal islamique de Shari'a, l'école Tankinazia, la bibliothèque Khalidiya, une zaouia (fondation pieuse) et la mosquée ancienne Abu-Midian.

Septième phase

Les plus sinistres et les plus menaçantes des fouilles que les autorités d'occupation israéliennes continuent d'effectuer ont commencé lorsque celles-ci ont déclaré le 27 août 1981 qu'elles avaient découvert un tunnel sous le Mur des lamentations et la Coupole sacrée du Rocher qui allait de l'un à l'autre et se poursuivait sous les fondations de la mosquée Al-Aqsa. Les autorités d'occupation ont prétendu que ce tunnel avait été découvert un mois auparavant. Mais on n'en avait pas annoncé la découverte que l'on avait gardée secrète après en avoir informé les deux grands rabbins d'Israël ainsi que le Ministre des affaires religieuses et le Ministre de la défense.

Les responsables israéliens se sont rendus sur les lieux en question et ont demandé que l'affaire reste entourée du plus grand secret. Mais les grands moyens d'information internationaux ont eu vent de l'affaire, ce qui a obligé le Ministre de l'éducation d'Israël de faire arrêter les fouilles et fermer le tunnel pour éviter des réactions très vives des musulmans.

Or les fouilles n'ont pas vraiment cessé; elles ont été reprises lorsque la Cour suprême d'Israël a rendu publique, le vendredi 4 septembre 1981, une décision par laquelle elle abrogeait la décision du Ministre de l'éducation et autorisait la reprise et l'achèvement des fouilles qui ont donc repris le dimanche 6 septembre 1981.

III. Résistance des habitants arabes à ces fouilles israéliennes

A. Le Gouvernement et le peuple jordaniens ont réagi à l'annonce de ces transgressions israéliennes avec colère et consternation. Cette réaction s'explique par les faits suivants :

1. Le tunnel que les autorités d'occupation prétendent avoir découvert constitue à strictement parler, un des éléments du patrimoine de l'Islam, comme le prouvent les rapports établis par des archéologues depuis plus de 100 ans. Son emplacement est indiqué sur la carte qui a été dressée par le colonel Warren vers la fin du XIXème siècle, aux alentours de 1880. Il fait partie intégrante des canaux qui ont été construits dans les 1 400 dernières années. Le tunnel que les Israéliens prétendent avoir découvert était fermé depuis plusieurs dizaines d'années. Le simple fait d'avoir touché à ce tunnel et de l'avoir ouvert devrait être considéré comme une agression contre les lieux saints de l'Islam et comme un danger pour les vastes esplanades et pour les structures de la mosquée Al-Aqsa et de la Coupole du Rocher qui ont été construites dessus. Il y a lieu de souligner que les fouilles israéliennes les plus récentes ont eu pour effet de fissurer sérieusement la partie centrale de l'aile ouest de la mosquée Al-Aqsa.

2. La poursuite par les Israéliens des fouilles sous la mosquée Al-Aqsa et aux alentours constitue une violation flagrante des résolutions par lesquelles le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont l'un et l'autre demandé à Israël de ne plus commettre ces actes de profanation. En poursuivant ces fouilles, Israël non seulement viole le droit international mais encore s'attaque aux croyances religieuses, aux principes et aux valeurs morales les plus fondamentales. Les actes infames d'Israël auront d'immenses répercussions dans le monde islamique et ils constituent un crime contre la civilisation.

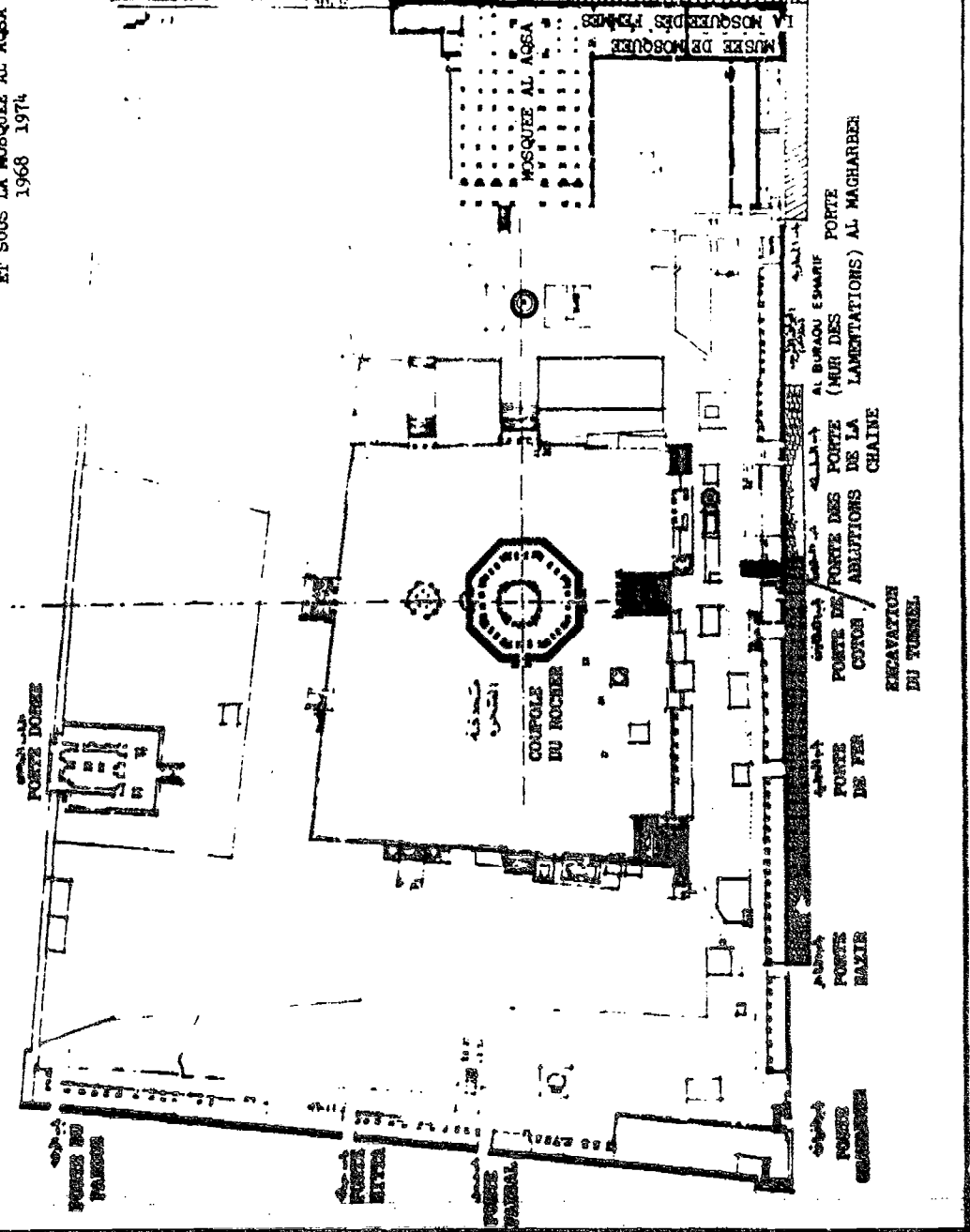
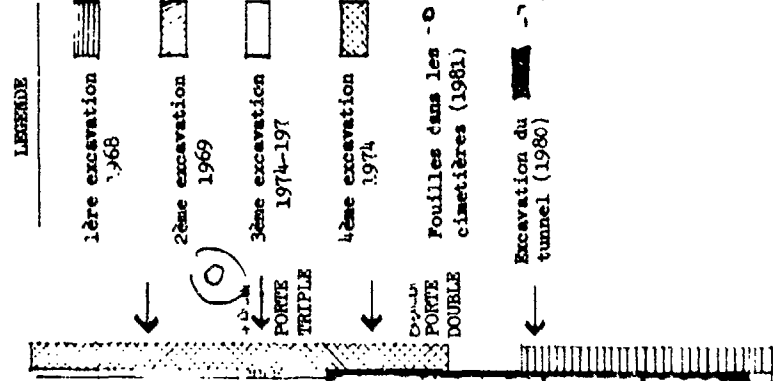
3. La Jordanie croit fermement que le complot ourdi par Israël afin de détruire la mosquée Al-Aqsa et la Coupole du Rocher n'a pas été abandonné quoique les responsables israéliens aient pu dire au sujet des excavations actuelles. Il est incontestable que tous ces dirigeants israéliens sont d'accord pour judaïser la Ville sainte, détruire la mosquée Al-Aqsa et exploiter le fanatisme aveugle religieux au profit de la réalisation des objectifs politiques israéliens et pour imposer un nouveau fait accompli.

Le Ministre des affaires étrangères,

(Signé) Marwan Kasim

ANNEXE II

العمر الشريف
 حائط السموات الأثرية حوله وحسن المتعد الأعمسى
 1974 - 1974
 LES EXCAVATIONS ISRAÉLIENNES AUTOUR DE AL HARAM AL-CHARIF
 ET SOUS LA MOSQUEE AL AQSA
 1968 1974



ANNEXE III

Commission de la reconstruction
de la mosquée Al-Aqsa et de
la Coupole du Rocher
Bureau de l'ingénieur résident
Jérusalem

Le 29 août 1981

Rapport sur le tunnel situé sous le sanctuaire du
Haram al-Charif

Introduction

Depuis l'occupation de Jérusalem par Israël en 1967, les autorités religieuses ont commencé à creuser un tunnel parallèle au mur ouest du sanctuaire du Haram al-Charif afin de découvrir les fondations de ce mur dans le cadre d'un plan plus large visant à découvrir les vestiges du Temple. Ceci a eu pour effet, à l'époque, de fissurer gravement les édifices historiques de l'Islam contigus au mur ouest du sanctuaire, à savoir l'école ottomane, l'école Jawhariya et le Ribat al-Kurd.

Malgré l'opposition et les protestations des organisations locales et internationales, l'excavation de ce tunnel s'est poursuivie et, selon les informations récentes dont dispose le Bureau de l'ingénieur résident, ce tunnel s'étendrait actuellement depuis l'esplanade du mur d'Al Buraq (Mur des lamentations) jusqu'à un point situé au-dessous du Département des Waqfs (fondations religieuses) et de la Porte du Conseil.

Emplacement du nouveau tunnel :

Ce tunnel, dont le rabbin du Mur des lamentations prétend qu'il a été découvert récemment, se trouve au-dessous de la zone située au sud de la Porte des ablutions et s'étend vers l'est jusqu'au-dessous de la zone sous-jacente à la fontaine Qaitabai. Il a 6 mètres de largeur et près de 25 mètres de longueur.

En réalité, il n'est pas exact que ce tunnel ait été découvert récemment, car il est indiqué sur la carte dressée par le colonel Warren à la fin du XIXe siècle, vers 1880. Il n'est pas exact non plus que le déscellement des pierres et la découverte du tunnel aient été dus au souci de déterminer l'origine d'une fuite d'eau. En fait, l'excavation du tunnel dans la direction sud-nord, le long du mur ouest, a permis de découvrir, dans ce même mur ouest et au niveau du tunnel, une porte islamique voûtée qui était murée.

La décision d'ouvrir cette porte et de pénétrer dans le sous-sol du sanctuaire aurait été prise il y a un mois.

A/36/489
S/14684
Français
Annexe III
Page 2

Ce tunnel est fermé depuis longtemps et s'est transformé en une citerne, surmontée de trois ouvertures. La première est murée depuis près de vingt ans, la fontaine Qaitbai a été construite sur la deuxième et la troisième est située sur l'esplanade qui se trouve en face de la fontaine susmentionnée.

Ce matin, samedi 29 août 1981, a eu lieu le percement de cette troisième ouverture : on a constaté l'existence de planches de bois, les ouvertures ayant été scellées au béton armé.

L'ingénieur résident,

Essam Awaad

ANNEXE IV

Ref. 2/9/5

Bureaux de la mairie d'Al-Qods
(Jérusalem)

Le 3 dhu-al-qa'ada 1401 de l'hégire
(1er septembre 1981)

Les excavations israéliennes menacent la mosquée Al-Aqsa
et la Coupole du Rocher à Jérusalem

1. La presse, la radio et les rapports provenant de Jérusalem occupée relatent que les Israéliens poursuivent leurs excavations autour de la mosquée Al-Aqsa et de la Coupole du Rocher, qu'elles menacent de fissurer et de faire s'effondrer.
2. Le Jerusalem Post signale, dans son No 4406 du 22 Chawwal 1401 de l'hégire (soit le 22 août 1981) qu'ont été constituées des équipes archéologiques dépendant des autorités d'occupation militaire israélienne et qui procèdent à des fouilles sous les murs sud du lieu saint afin, prétendent-elles, de découvrir les tombes des rois d'Israël. Vous trouverez ci-joint copie du texte de l'information (Pièce jointe No 1).
3. La radio d'occupation militaire israélienne a signalé, le matin du jeudi 27 Chawwal 1401 de l'hégire (soit le 27 août 1981) que les deux principaux rabbins de la Palestine occupée se sont rendus dans un tunnel découvert récemment sous le Mur des lamentations - Al Burq al-Charif - conduisant dans une zone sensible, le sanctuaire du Haram al-Charif. La radio ennemie a annoncé, le matin du vendredi 28 Chawwal 1401 de l'hégire (soit le 28 août 1981) que l'organisation islamique de Jérusalem a demandé aux autorités d'occupation de permettre à ses ingénieurs de procéder à des fouilles sur l'emplacement du tunnel et, à la lumière de ce qu'ils découvriraient, de prendre les mesures qui s'imposent. Le communiqué a ajouté qu'il s'était avéré que le tunnel n'était rien de plus qu'une citerne ancienne et qu'il avait été découvert il y a plus d'un mois.
4. Le journal israélien Jerusalem Post donne, dans son numéro du 28 août 1981, des détails sur l'excavation du tunnel, exécutée un mois plus tôt par une équipe de travail du Ministère israélien des Cultes détachée auprès des autorités d'occupation ennemies. Selon le communiqué, les fouilles auraient commencé depuis un siècle et une pièce pour une synagogue aurait été construite sur les lieux; le tunnel se prolongerait sous le lieu saint et l'équipe de travail aurait l'intention de parvenir jusqu'à la Coupole du Rocher. Etant donné l'importance de cette information, je vous en joins copie du texte (Pièce jointe No 2).

A S. Exc. M. l'Ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
New York

/...

5. L'ingénieur attaché à la mosquée Al-Aqsa, M. Essam Awaad, a publié un rapport sur l'excavation de ce tunnel révélant que celle-ci a commencé au-dessous du mur ouest du lieu saint, à l'endroit appelé Porte des ablutions, entre la Porte de la chaîne et la Porte du coton. Elle se serait prolongée vers l'est sur 25 mètres de longueur et 6 mètres de profondeur jusqu'à un point situé en face de la fontaine Qaitbai, laquelle se trouve devant la façade ouest de la Coupole du Rocher. Je vous joins une copie de ce rapport (Pièce jointe No 3).

6. Comme on peut le remarquer, ces deux excavations encerclent le lieu saint ainsi que la mosquée Al-Aqsa au sud et la Coupole du Rocher à l'ouest, et représentent une extension des fouilles et de l'empiètement incessant sur les bâtiments culturels de l'Islam contigus aux murs ouest et sud du lieu saint ainsi qu'aux deux mosquées, comme l'indique la carte ci-jointe (Pièce jointe No 4).

7. Abstraction faite du conflit qui oppose les communautés religieuses aux gouverneurs militaires israéliens au sujet de l'emplacement des premières excavations et du fait que les dirigeants prétendent qu'il s'agit de tombes des anciens rois d'Israël, et bien que les aut rités proclament que le tunnel qu'elles ont découvert par la suite n'est qu'une ancienne citerne, la poursuite des excavations israéliennes dans les lieux susmentionnés représente une profanation flagrante des lieux saints de l'Islam et menace continuellement de les endommager dans le but de les détruire et d'édifier un temple juédique sur leur emplacement et sur les esplanades du lieu saint.

8. Ces excavations constituent un défi lancé aux m ndes arabe et musulman et des violations répétées des Conventions de La Haye et de Genève ainsi que des résolutions de l'UNESCO, du Conseil de sécurité et de l'ONU : elles méritent donc l'attention et l'adoption de mesures à tous les niveaux.

Veuillez agréer, etc.

Le Maire d'Al-Qods (Jérusalem),

Rohi Al-Khatib

